

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



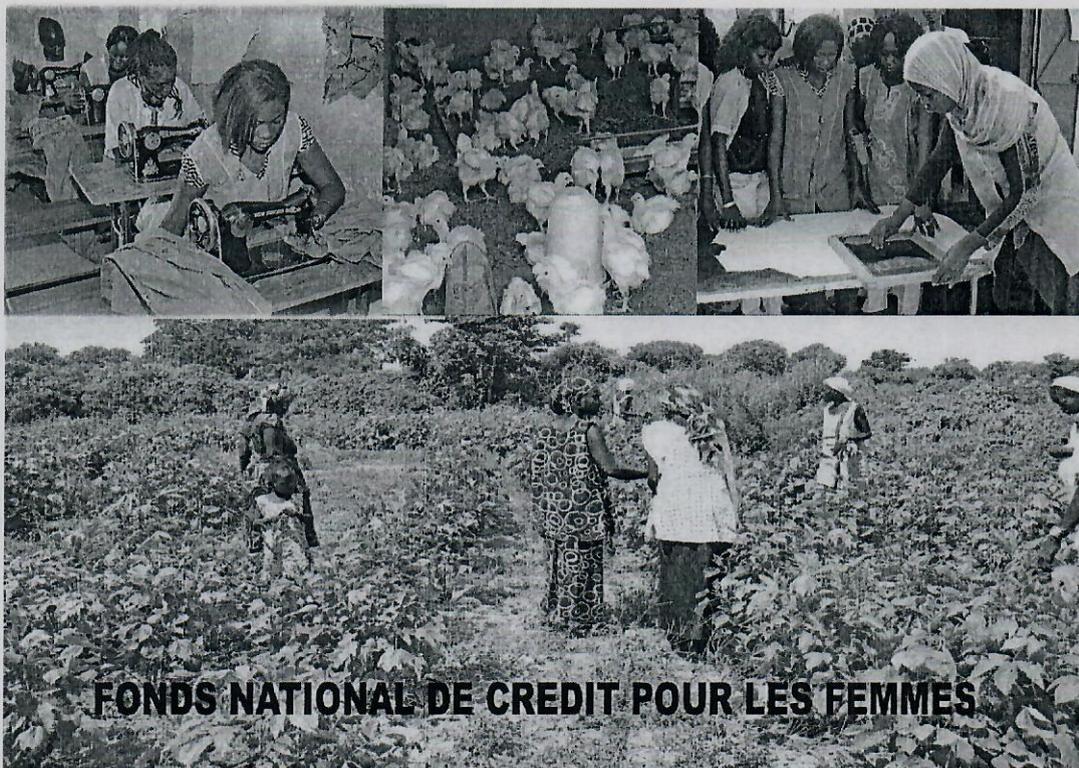
MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE

MINISTERE DELEGUE CHARGE DE LA MICROFINANCE ET DE L'ECONOMIE

SOLIDAIRE

FONDS NATIONAL DE CREDIT POUR LES FEMMES

RAPPORT D'ACTIVITES 2014



Présentée par Madame SOW Aminata SOW, Directrice du FNCF.

RESUME EXECUTIF

Le Fonds National de Crédit pour les Femmes (FNCF) destiné à promouvoir les initiatives d'entreprise des femmes, est créé par décret n°2010-357 du 16 mars 2010 avec pour missions, entre autres, de :

- mettre en place des crédits et un système de financement au profit des femmes et des jeunes filles en vue de les aider à développer des activités productives et génératrices de revenus ;
- renforcer, par le biais de la formation, les capacités managériales et techniques des femmes bénéficiaires ;
- créer des espaces d'incubateurs de projets dans des créneaux porteurs.

L'objectif général du Fonds est de contribuer à la lutte contre la féminisation de la pauvreté tout en améliorant la culture d'entreprise chez les femmes, à travers des micros crédits favorisant la création de richesse et d'emplois afin de les propulser vers l'entrepreneuriat féminin.

L'organisation et le fonctionnement du FNCF reposent sur le comité de gestion, organe délibérant et la direction.

Les bénéficiaires sont les femmes et jeunes filles promotrices, à titre individuel ou collectif, de projets d'activités génératrices de revenus.

Le FNCF intervient à travers un système de financement mis en place en partenariat avec les systèmes financiers décentralisés (SFD) et reposant sur la mise en œuvre de deux instruments que sont la ligne de garantie et la ligne de refinancement de portefeuille.

- la ligne de garantie de portefeuille est destinée à assurer la couverture financière des projets financés. Elle consiste en un dépôt effectué dans les comptes de l'Opérateur Partenaire rémunéré à un taux convenu d'accord parties, appliqué sur le dépôt de garantie non encore nanti, selon une périodicité convenue.
- La ligne de refinancement est destinée au financement individuel ou collectif des AGR de femmes promotrices de projets en création, en consolidation ou en développement.

Des conventions de partenariat ont été signées entre le FNCF et des systèmes financiers décentralisés (SFD) afin d'assurer l'accessibilité de la cible aux services offerts par le FNCF sur l'ensemble du territoire national.

**Fonds National de Crédit pour les Femmes (F.N.C.F.)
Rapport d'activités annuel 2014**

Une convention de partenariat lie le FNCF à l'Office Nationale de Formation Professionnelle (ONFP) qui assure la formation de femmes et de jeunes filles dont les projets sont sélectionnés pour le financement par le FNCF.

En 2014, 2 157 projets ont été sélectionnés dans tous les départements. Des cérémonies de remise d'attestation de formation et/ou de financement ont été organisées dans le premier semestre de l'année 2014. En sus, 1041 femmes bénéficiaires de financement ont été formées par l'ONFP.

Un montant 552 788 500 FCFA a été effectivement attribué dans les départements de Thiès, Mbour, Tivaouane, Louga, Kébémér, Saint-Louis, Dagana, Podor, Ranérou, Bakel, Kédougou, Sareya, Oussouye, Bignona, Ziguinchor, Rufisque, Pikine, Guédiawaye et Foundiougne.

Par ailleurs, des missions, composées d'agents du Fonds et des chefs de Services Départementaux du Développement Communautaire (SDDC), relais du FNCF au niveau local et auprès de la cible, se sont rendues dans les départements de Pikine et Rufisque pour le suivi-évaluation d'un échantillon de projets financés. Des remboursements d'un montant de 82 218 189 FCFA sont déjà enregistrés.

Pour l'heure, 666 projets sont financés et concernent les départements de Thiès, Mbour, Tivaouane, Louga, Kébémér, Saint-Louis, Dagana, Podor, Kédougou, Saréya, Oussouye, Bignona, Ziguinchor, Rufisque, Pikine et Guédiawaye et Foundiougne.

En 2014, le FNCF a bénéficié, au titre des ressources financières, d'une dotation budgétaire de 535 millions intégralement engagée, d'un report de crédits de 154 209 086 FCFA et des intérêts créditeurs/ligne de garantie d'un montant de 13 470 000, soit au total 702 679 086 FCFA pour couvrir ses besoins en fonctionnement et réaliser ses activités de financements et de formation des femmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du financement de la cible, des avenants relatifs aux conventions de refinancement ont été signés en partenariat avec U-IMCEC pour un montant de 145 000 000 FCFA. Un montant de 330 000 000 F CFA était prévu pour le fonds de garantie mais seuls 30 000 000 FCFA ont été engagés et le reste réaffecté au compte fonds de refinancement du fait que le partenaire signataire tarde à s'exécuter et que plusieurs SFD n'acceptent pas souvent de signer des conventions de cette nature.

Les dépenses réalisées au titre du fonctionnement s'élève à 178 668 578 FCFA sur un budget prévisionnel de 260 910 000 FCFA.

Au titre des activités institutionnelles, le comité de gestion s'est réuni à deux reprises.

Fonds National de Crédit pour les Femmes (F.N.C.F.)
Rapport d'activités annuel 2014

Cependant, du fait du retard de l'autorisation du Ministre en charge des finances de nous accorder la ponction sur les recettes d'investissement pour supporter les charges de fonctionnement, le budget n'a été approuvé qu'en septembre 2014.

Dans le cadre de la gestion du personnel, le FNCF s'est renforcé avec le recrutement d'un responsable du suivi évaluation des projets.

ABREVIATIONS

FNCF	Fonds National de Crédit pour les Femmes
AGR	Activités génératrices de revenus
SFD	Systèmes Financiers Décentralisés
ONFP	Office National de Formation Professionnelle
CTSP	Comité Technique de Sélection de Projets
CG/FNCF	Comité de gestion du FNCF
U-IMCEC	L'Union des institutions mutualistes communautaires d'épargne et de crédit du Sénégal
CAURIE-MF	Coopérative Autonome pour le Renforcement des Initiatives Économiques par la Micro finance
SDDC	Service Départemental du Développement Communautaire
CDP	Comités Départementaux de Présélection
RSE	Responsable Suivi-Evaluation

SOMMAIRE

<u>I – CONTEXTE</u>	Page 7
<u>II - REALISATIONS DE LA PERIODE</u>	Page 7
1. Planning des activités : programmation des financements	Page 7
2. Résultats obtenus	Page 9
3. Actions engagées et terminées dans la période	Page 10
4. Actions engagées et non achevées dans la période	Page 11
5. Evolution des moyens et des partenariats dans la période	Page 11
6. Difficultés rencontrées	Page 12
<u>III – EXECUTION FINANCIERE</u>	Page 14
<u>IV – PILOTAGE ET MANAGEMENT</u>	Page 14
<u>V – PERSPECTIVES</u>	Page 17
<u>VI – CONCLUSIONS</u>	Page 17
<u>VII – ANNEXES</u>	Page 18

I - CONTEXTE

En 2014, le Fonds National de Crédit pour les Femmes (FNCF) a mené plusieurs activités dans le renforcement de capacités techniques et managériales ainsi que le financement des femmes détentrices de projets d'activités génératrices de revenus.

Ainsi, dans toutes les régions du Sénégal, des cérémonies de remise d'attestations de formation et/ou de financement aux femmes et jeunes filles, souvent issues des couches vulnérables, ont été organisées.

Sur les 4 457 demandes de financement reçues par le Fonds, 2 157 ont été sélectionnées et sur les 14 régions visitées, 666 bénéficiaires ont effectivement reçu leur financement pour un montant de 552 788 500 FCFA..

Par ailleurs, 1041 femmes ont été formées dans le Nord et le Sud. Les formations sont prises en charge par le FNCF et l'ONFP pour des montants respectifs de 24 420 000 FCFA et 53 610 000 FCFA.

En sus, les agents du Fonds, en collaboration avec les chefs de Services Départementaux du Développement Communautaire (SDDC) se sont rendus dans les départements de Pikine et Rufisque pour des missions de suivi-évaluation des projets financés.

Par ailleurs, le manuel des procédures a été validé par le CG du FNCF.. En outre, il a reçu le draft du plan d'orientation stratégique et le rapport provisoire du Commissaire aux Comptes.

II - REALISATIONS DE LA PERIODE

1. Planning des activités : programmation des financements

Le planning relatif aux remises de notifications a été envoyé par Madame le Ministre par lettre circulaire n°90/MFFE/DC/sp du 21 janvier 2014. (cf : Annexe A). La programmation des activités de formation dans les axes Nord/Sud et de financement des femmes a été validée par le CG du FNCF. (Cf. Annexe B1et B2).

**Fonds National de Crédit pour les Femmes (F.N.C.F.)
Rapport d'activités annuel 2014**

Tableau 1 : Programmation des financements par département en 2014

DEPARTEMENTS	MONTANTS PREVUS
Foundiougne (renforcement de l'enveloppe de 2013)	10 000 000
Gossas	22 000 000
Fatick	40 000 000
Dakar	100 000 000
Pikine	70 000 000
Guédiawaye	50 000 000
Rufisque (renforcement de l'enveloppe de 2013)	2 000 000
Matam	60 000 000
Kanel	50 000 000
Ranéro	42 000 000
Tambacounda	40 000 000
Kouparentoum	20 000 000
Bakel	52 000 000
Goudiry	42 000 000
Kaffrine	15 000 000
Malème Odar	10 000 000
Koungueul	13 000 000
Mbirkilane	15 000 000
Diourbel	25 000 000
Bambèye	25 000 000
Mbacké	25 000 000
Kaolack	30 000 000
Guinguinéo	20 000 000
Nioro	22 000 000
Thiès	45 000 000
Tivaouane	30 000 000
Mbour	30 000 000
Louga	35 000 000
Linguère	20 000 000
Kébémér	20 000 000
Saint Louis	40 000 000
Podor	35 000 000
Dagana	35 000 000
Sédhiou	25 000 000
Boukiling	15 000 000
Goudomp	15 000 000
Ziguinchor	35 000 000
Bignona	27 500 000
Oussouye	20 000 000
Kédougou	20 000 000
Salamata	15 000 000
Saraya	15 000 000
Kolda	25 000 000
Vélingara	17 500 000
Médina Yoro Foula	10 000 000
TOTAL	1 330 000 000

L'exécution de cet agenda a été entachée non seulement par le retard dans l'approbation du budget en septembre, mais également par la décision de suspension des activités de

financements du FNCF par la tutelle du 04 septembre 2014 au 25 novembre de la même année et par un de nos partenaires financiers en l'occurrence CAURIE MICROFINANCE qui a accusé un retard. En effet, CAURIE-MF a en charge l'instruction des dossiers et couvre les 40 départements du Sénégal. Aussi, le montant prévu pour approvisionner le fonds de garantie a-t-il été transféré à U-IMCEC qui a été plus diligente dans le traitement des dossiers du fait que le fonds de refinancement ne nécessite pas une instruction des dossiers.

2. Résultats obtenus

Le Fonds a mené plusieurs activités dans le domaine du renforcement de capacités techniques et managériales des femmes bénéficiaires et de leur financement..

La mesure des résultats atteints au cours de l'année de référence se fait à l'aide des indicateurs ci-après :

- nombre de femmes à financer ;
- nombre de femmes effectivement financées ;
- nombre de femmes à former ;
- nombre de femmes effectivement formées.

Ainsi, le bilan des réalisations pour la période couverte par le rapport se traduit par le tableau suivant :

**Fonds National de Crédit pour les Femmes (F.N.C.F.)
Rapport d'activités annuel 2014**

Tableau 2 : Financement et formation des femmes bénéficiaires

Régions	Départements	Nombre de projets sélectionnés	Nombre de projet Financés	Nombre de femmes formées
THIES	THIES	55	52	0
	MBOUR	26	22	0
	TIVAOUANE	34	32	0
LOUGA	LOUGA	57	11	72
	LINGUERE	19	0	31
	KEBEMER	46	28	65
ST-LOUIS	ST-LOUIS	41	34	67
	DAGANA	53	29	76
	PODOR	35	27	55
KEDOUGOU	KEDOUGOU	49	6	0
	SAREYA	14	4	0
	SALEMATA	40	0	0
ZIGUINCHOR	OUSSOUYE	45	9	49
	BIGNONA	40	12	51
	ZIGUINCHOR	47	7	61
DAKAR	RUFISQUE	46	33	52
	PIKINE	140	118	0
	GUEDIAWAYE	115	97	0
	DAKAR	210	0	0
MATAM	MATAM	274	0	0
	RANEROU	81	79	105
KOLDA	KOLDA	71	0	79
	MEDINA YORO FOULAH	38	0	38
	VELINGARA	67	0	66
KAOLACK	KAOLACK	16	0	0
	FATICK	65	0	0
	FOUNDIOUGNE	49	22	38
TAMBACOUND A	TAMBACOUNDA	76		0

**Fonds National de Crédit pour les Femmes (F.N.C.F.)
Rapport d'activités annuel 2014**

	KOUMPENTOUM	52	0	0
	Bakel	82	44	0
SEDHIOU	GOUDIRY	43	0	0
	SEDHIOU	72	0	76
	GOUDOMP	25		40
	BOUKILING	16	0	20
DIOURBEL	DIOURBEL	11	0	0
KAFFRINE	KAFFRINE	7	0	0
<i>TOTAL</i>		2157	666	1041

Soit au total 301 projets financés par CAURIE-MF pour un montant de 354 453 500 FCFA, 44 projets par CMS pour 18 350 000 FCFA, 321 financés par U-IMCEC pour un montant de 179 985 000 FCFA. Les rapports relatifs à ces financements ont été envoyés au FNCF. (Cf : Annexe C1, C2 et C3).

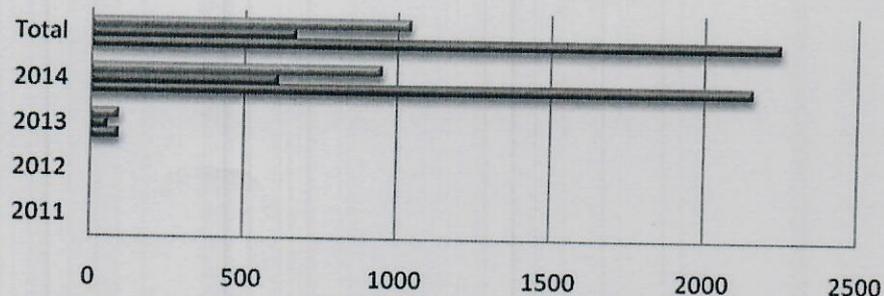
Parallèlement, 1 041 femmes dont les projets ont été retenus pour financement ont bénéficié d'une formation en gestion axée sur l'activité.

Pour rappel, cette formation est assurée par l'ONFP dans le cadre d'une convention de partenariat avec le FNCF.

Tableau 3 : financement et formation de 2011 à 2014.

	2011	2012	2013	2014	Total
Nombre de projets financés	0	0	55	611	666
Nombre de femmes formées	0	0	90	951	1041

Evolution des financement et formation



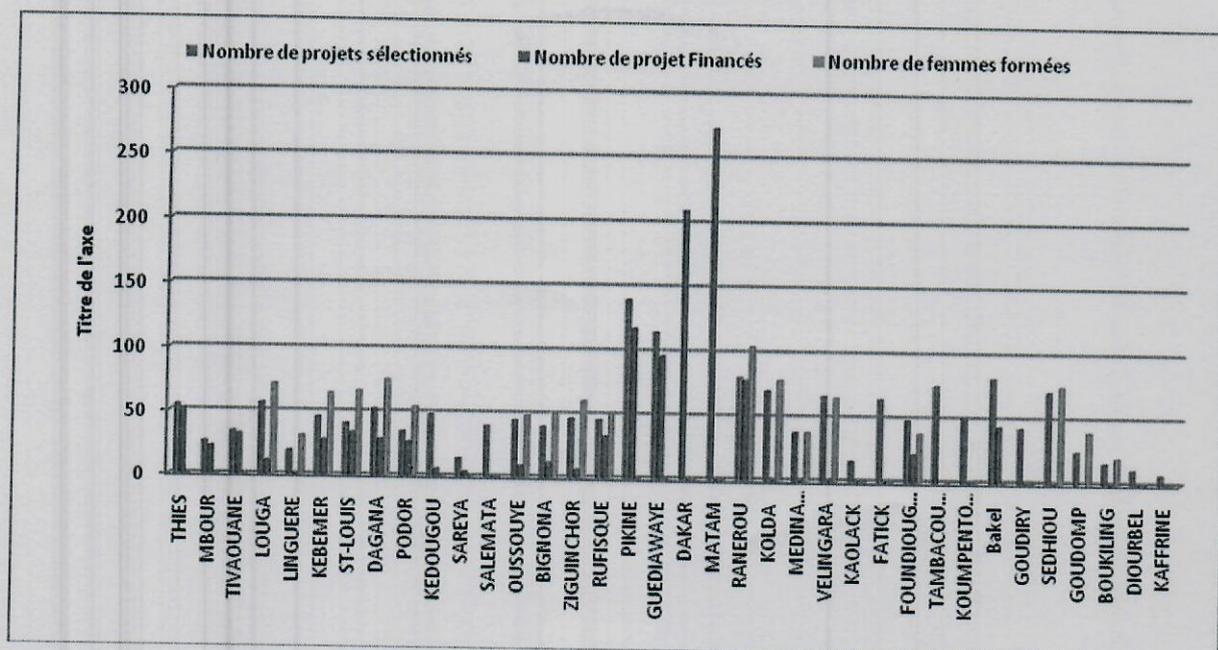
	2011	2012	2013	2014	Total
■ Nombre de femmes formées	0	0	90	951	1041
■ Nombre de projets financés	0	0	55	611	666
■ Nombre de projets sélectionnés	0	0	92	2157	2249

Les activités du FNCF ont réellement débuté en 2013 pour se poursuivre en 2014. Nous pouvons ainsi constater une croissance exponentielle des opérations de sélection, formation et financement entre ces deux années. En effet, le nombre de femmes formées passent de 90 à 951 soit un taux de croissance de 956%, celui des femmes financées de 55 à 611 soit un accroissement de 556 projets en valeur absolue entre les deux périodes. Ces activités de renforcement de capacités et d'octroi de crédits au profit des femmes bénéficiaires ont contribué à la baisse de la pauvreté dans notre pays. Il en résulte que les promotrices ont pu acquérir des connaissances leur permettant de mieux gérer leurs activités ainsi que leur autonomie financière.

A. Graphiques :

- a. *Nombre de bénéficiaires sélectionnées, formées et financées par département en 2014*

**Fonds National de Crédit pour les Femmes (F.N.C.F.)
Rapport d'activités annuel 2014**



Nous pouvons lire que pour les départements de Dakar et Matam, aucun financement et aucune formation ne sont réalisés au 31/12/2014. Cependant, il convient de souligner que les fonds destinés aux promotrices du département de Dakar sont déjà mis à disposition et que la majeure partie des femmes sélectionnées et notifiées ont déjà ouvert leurs comptes au niveau de U-IMCEC, partenaire financier du FNCF qui a en charge cette zone. Seulement, en concertation avec le Ministre délégué en charge de la Microfinance, les décaissements vont intervenir après la cérémonie officielle de financement du Réseau des Femmes pour l'Emergence (REFEM). Par ailleurs, les dossiers de Matam sont déjà entre les mains de CAURIE-MF pour instruction et financement. En sus, les formations des femmes bénéficiaires de financement se poursuivent avec notre partenaire l'ONFP .

Tableau 4 : répartition des financements Individuel/Groupement

Le tableau ci-après fait ressortir le nombre de projets individuels et collectifs sélectionnés et financés par le Fonds en 2014.

Régions	Département	Nombre de groupement sélectionnés	Nombre de groupement financés	Nombre de projets individuels sélectionnés	nombre de projets individuels financés	Total
THIES	Thies	39	36	16	16	55
	Tivaouane	32	30	2	2	34
	Mbour	21	19	5	3	26
LOUGA	Louga	56	10	1	1	57
	Linguère	19				19
	Kébemer	21	13	25	15	46

**Fonds National de Crédit pour les Femmes (F.N.C.F.)
Rapport d'activités annuel 2014**

ST-LOUIS	St-louis	35	26	6	6	41
	Dagana	34	14	19	16	53
	Podor	30	22	5	5	35
KEDOUGOU	Kédougou	43	4	6	2	49
	Saréya	14	4			14
	Salémata	40	0			40
ZIGUINCHOR	Oussouye	4	1	41	8	45
	Bignona	14	6	26	5	40
	Zig	14	1	33	5	47
DAKAR	Rufisque	25	23	21	10	46
	Pikine	113	95	27	21	140
	Guédiawaye	42	35	73	61	115
	Dakar	95		115		210
MATAM	Matam	133		141		274
	Ranerou	25	24	56	55	81
KOLDA	kolda	68		3		71
	Medina yoro Foulah	37		1		38
	Velingara	62		5		67
KAOLACK	Koalack	12		4		16
	Fatick	38		27		65
	Foundiougne	37	16	12	12	49
TAMBACOUNDA	Tambacounda	76	0			76
	Koupentoum	52				52
	Bakel	46	24	36	20	82
SEDHIOU	Goudiry	43	0			43
	Sedhiou	68		4		72
	Goudomp	12		13		25
	Boukiling	4		12		16
DIORBEL	Diourbel	10		1		11
KAFFRINE	Kaffrine	7	7	0	0	7
TOTAL		1421	403	736	263	2157

Régions	Département	Nombre de groupement sélectionnés	Nombre de groupement financés	Nombre de projets individuels sélectionnés	nombre de projets individuels financés	Total
THIES	Thies	39	36	16	16	55
	Tivaouane	32	30	2	2	34
	Mbour	21	19	5	3	26
LOUGA	Louga	56	10	1	1	57
	Linguère	19				19
	Kébemer	21	13	25	15	46
ST-LOUIS	St-louis	35	26	6	6	41
	Dagana	34	14	19	16	53
	Podor	30	22	5	5	35
KEDOUGOU	Kédougou	43	4	6	2	49
	Saréya	14	4			14
	Salémata	40	0			40
ZIGUINCHOR	Oussouye	4	1	41	8	45
	Bignona	14	6	26	5	40
	Zig	14	1	33	5	47
DAKAR	Rufisque	25	23	21	10	46
	Pikine	113	95	27	21	140
	Guédiawaye	42	35	73	61	115
	Dakar	95		115		210
MATAM	Matam	133		141		274
	Ranerou	25	24	56	55	81
KOLDA	kolda	68		3		71
	Medina yoro Foulah	37		1		38
	Velingara	62		5		67
KAOLACK	Koalack	12		4		16
	Fatick	38		27		65
	Foundiougne	37	16	12	12	49
TAMBACOUNDA	Tambacounda	76	0			76
	Kouparentoum	52				52
	Bakel	46	24	36	20	82
SEDHIOU	Goudiry	43	0			43
	Sedhiou	68		4		72
	Goudomp	12		13		25
	Boukiling	4		12		16
DIORBEL	Diourbel	10		1		11
KAFFRINE	Kaffrine	7	7	0	0	7
TOTAL		1421	403	736	263	2157

Régions	Départements	Nombre de projets sélectionnés	Nombre de projet Financés	Nombre de femmes formées
THIES	THIES	55	52	0
	MBOUR	26	22	0
	TIVAOUANE	34	32	0
LOUGA	LOUGA	57	11	72
	LINGUERE	19	0	31
	KEBEMER	46	28	65
ST-LOUIS	ST-LOUIS	41	34	67
	DAGANA	53	29	76
	PODOR	35	27	55
KEDOUGOU	KEDOUGOU	49	6	0
	SAREYA	14	4	0
	SALEMATA	40	0	0
ZIGUINCHOR	OUSSOUYE	45	9	49
	BIGNONA	40	12	51
	ZIGUINCHOR	47	7	61
DAKAR	RUFISQUE	46	33	52
	PIKINE	140	118	0
	GUEDEAWAYE	115	97	0
	DAKAR	210	0	0
MATAM	MATAM	274	0	0
	RANEROU	81	79	105
KOLDA	KOLDA	71	0	79
	MEDINA YORO FOULAH	38	0	38
	VELINGARA	67	0	66
KAOLACK	KAOLACK	16	0	0
	FATICK	65	0	0
	FOUNDIOUGNE	49	22	38
TAMBACOUND A	TAMBACOUNDA	76		0
	KOUMPENTOU	52	0	0
	Bakel	82	44	0

SEDHIOU	GOUDIRY	43	0	0
	SEDHIOU	72	0	76
	GOUDOMP	25		40
	BOUKILING	16	0	20
DIOURBEL	DIOURBEL	11	0	0
KAFFRINE	KAFFRINE	7	0	0
<i>TOTAL</i>		2157	666	1041

$$\begin{array}{r}
 1041 \overline{) 3} \\
 \underline{3} \\
 2081 \overline{) 3} \\
 \underline{28} \\
 11 \quad 693
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 1041 \\
 \underline{3} \\
 3123 \overline{) 2} \\
 \underline{11} \\
 12 \quad 1560
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 156 \\
 1560 \\
 \underline{1716} \\
 1716
 \end{array}$$

$$\begin{array}{r}
 1880 \\
 1880 \\
 \underline{1968}
 \end{array}$$